

SECTION 1 – INCENDIES DE FORÊT

A. Incendies en activité sur le territoire sous protection intensive

CRL responsable	Nouveau	Sous observ.	Hors contrôle	Contenu	Maîtrisé	TOTAL	Superficie (ha)
BAIE-COMEAU	0	0	0	0	2	2	42.0
ROBERVAL	0	0	0	0	4	4	8 877.7
MANIWAKI	2	0	0	4	10	16	22 305.5
VAL D'OR	0	0	0	3	8	11	650.6
TOTAL	2	0	0	7	24	33	31 875.8

CRL responsable	0 – 3 ha	3,1 – 10 ha	10,1 – 100 ha	Plus de 100 ha	TOTAL
BAIE-COMEAU	0	0	2	0	2
ROBERVAL	0	1	0	3	4
MANIWAKI	3	1	6	6	16
VAL D'OR	5	2	2	2	11
TOTAL	8	4	10	11	33

- Incendies au cours des dernières 24 heures : 7
- Incendies en 2012 : 278
- Superficie affectée en 2012 (ha) : 32 397.2
- Superficie moyenne par incendie en 2012 (ha) : 116.5
- À la même date l'an dernier, 63 incendies avaient affecté 75.0 hectares, soit 1.2 ha par incendie.
- La moyenne cumulative des 5 dernières années, à la même date, est de 198 incendies et de 52 453.8 ha affectés pour une moyenne de 264.7 ha par incendie.

B. Incendies en activité sur le territoire sous protection restreinte

Incendies en activité : 1

Estimation de la superficie affectée par les incendies en activité (ha) : 95

Incendies en 2012 : 3

Estimation de la superficie affectée en 2012 (ha) : 96.1

SECTION 2 – SITUATION GÉNÉRALE

Résumé de la situation provinciale

28 mai, 9h - Il y a présentement 33 feux en activité pour l'ensemble de la province. Les incendies se situent principalement dans l'ouest de la province et quelques feux nouveaux au nord.

La situation s'améliore d'heure en heure. Deux fronts froids ont traversé la province vendredi, apportant des précipitations fortes à certains endroits et faibles à d'autres. Les précipitations reçues en plus de celles attendues dans les prochains jours poussent la situation à se résorber peu à peu. L'activité sur les feux est beaucoup plus calme et le travail des pompiers est facilité. Plusieurs feux ont été maîtrisés hier. Conséquemment, l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert a été partiellement levée. La prohibition d'accès et de circulation en forêt est toujours effective au nord de Clova à l'ouest du réservoir Gouin.

Tout le personnel de la SOPFEU est présentement au travail. Au total, plus de 1000 personnes du Québec travaillent pour faire face à la situation. Plusieurs ressources de l'extérieur sont appelées en renfort.

Mesures préventives

Prohibition d'accès et de circulation en forêt

Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M. Clément Gignac, annonce que l'accès et la circulation en forêt sont prohibés sur un territoire situé sur un périmètre directement au nord-ouest de Clova, à dix kilomètres à l'ouest du réservoir Gouin.

Le secteur visé est délimité de la façon suivante : de Clova, vers l'ouest par la voie ferrée jusqu'à la longitude 76°, au nord, jusqu'au point de latitude 48°37'30", vers l'est, jusqu'au point de longitude 75°21'35", vers le sud, au point de latitude 48°33'52", en suivant le chemin à l'ouest du réservoir Gouin, reliant Obedjiwan-Parent jusqu'au point de latitude 48°19'55", puis au sud, jusqu'à la voie ferrée traversant la municipalité de Clova.

Modification de l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) vous informe qu'**en raison des précipitations prévues pour les prochains jours et reçues au cours des dernières heures** le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M. Clément Gignac, **a pris la décision de lever partiellement l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité, et cela, à compter de 20h ce soir.**

Toutefois, il est interdit de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité sur le territoire touché par une prohibition d'accès et de circulation en forêt. Compte tenu de la superficie de l'incendie dans le secteur de Senneterre (18 989 hectares) et des opérations qui y ont cours, l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert est maintenue pour **les MRC :**

La Vallée-de-l'Or (89) et La Tuque (90)

pour les portions délimitées de la façon suivante : de Clova, vers l'ouest par la voie ferrée jusqu'à la longitude 76°, au nord, jusqu'au point de latitude 48°37'30", vers l'est, jusqu'au point de longitude 75°21'35", vers le sud, au point de latitude 48°33'52", en suivant le chemin à l'ouest du réservoir Gouin, reliant Obedjiwan-Parent jusqu'au point de latitude 48°19'55", puis au sud, jusqu'à la voie ferrée traversant la municipalité de Clova.

Modification de la restriction de travaux en forêt

La Société de protection des forêts contre le feu, de concert avec les autorités concernées et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, considère que ses membres peuvent reprendre les travaux d'exploitation forestière et les travaux sylvicoles le 27 mai 2012 à 20 heures, selon l'horaire normal.

Le territoire visé est celui compris dans les unités de gestion suivantes :

Une partie de l'unité de gestion Chibougamau 26, Saint-Félicien 25 et Péribonka 24 au sud de 51°25', Mistassini 27, Roberval 22, Shipshaw 23 et Windigo 42 au nord du 48°00', et Gouin 43 au nord du Réservoir Gouin. Rivière-Rouge 061, L'Assomption-Matawin 062, La Lièvre 064, Coulonge 071, Basse-Lièvre 072, Haute-Gatineau 073, Cabonga 074 et Gouin 43 – d'aménagement forestier 43-51 (sauf pour le secteur concerné par la prohibition d'accès) 81 Témiscamingue, 82 Rouyn-Noranda, 83 Val-d'Or, 84 Mégiscane, 85 Lac Abitibi, 86 Harricana, 87 Quévillon.

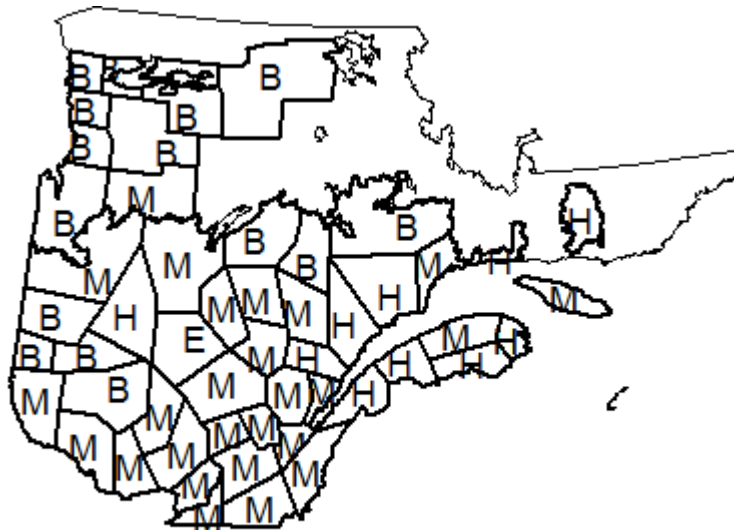
Maintien de la mesure d'arrêt 24h par jour touché par une prohibition d'accès et de circulation en forêt. Compte tenu de la superficie de l'incendie dans le secteur de Senneterre (18 989 hectares) et des opérations qui y ont cours, la mesure est maintenue pour les unités de gestion suivante :

Chibougamau 26, Gouin 43 –unité d'aménagement forestier 43-51, Val-d'Or 83, Mégiscane 84 et Quévillon 87:

pour les portions délimitées de la façon suivante : de Clova, vers l'ouest par la voie ferrée jusqu'à la longitude 76°, au nord, jusqu'au point de latitude 48°37'30", vers l'est, jusqu'au point de longitude 75°21'35", vers le sud, au point de latitude 48°33'52", en suivant le chemin à l'ouest du réservoir Gouin, reliant Obedjiwan-Parent jusqu'au point de latitude 48°19'55", puis au sud, jusqu'à la voie ferrée traversant la municipalité de Clova.

Prévisions météorologiques		28 mai 2012				
Région		Ciel	Température (°C)	Humidité Relative (%)	Vent (km/h)	Foudre (%)
Nord-ouest	Aujourd'hui		12	35	SE 10 - 30	0
	Demain		16	70	SO 15 - 30	0
Nord-est	Aujourd'hui		11	25	NO 10	0
	Demain		6	60	SE 10 - 30	0
Ouest	Aujourd'hui		16	70	E 15 - 30	20
	Demain		20	50	SO 15 - 35	30
Centre	Aujourd'hui		13	25	NE 10 - 20	0
	Demain		16	80	E 15 - 30	20
Est	Aujourd'hui		11	25	N 10	0
	Demain		8	60	SE 15 - 25	0
Sud-ouest	Aujourd'hui		22	60	SE 10 - 25	20
	Demain		21	80	SO 10 - 20	30
Sud-est	Aujourd'hui		22	60	NE 10 -	20
	Demain		28	80	S 10 - 25	30

DANGER D'INCENDIE DE FORÊT (IFM)



B : Bas **M** : Modéré **H** : Haut **E** : Extrême

PRÉVISION DE NOUVEAUX INCENDIES POUR LA JOURNÉE

1 à 3 incendies de foudre.

SECTION 3 – INFORMATION SUR LES INCENDIES D'IMPORTANCE

Incendies d'importance qui ne sont pas encore maîtrisés :

Feu 192 – Senneterre

À 100 km de la ville de Senneterre;
Contenu à 18 989 ha.

Feu 242 – Réservoir Cabonga

Contenu à 723 ha.

Feu 258 - Collines Waswanipi

Contenu à 166 ha.

Vous pouvez consulter le www.sopfeu.qc.ca dans l'onglet « État de la situation/Carte des incendies » pour de l'information sur les incendies.

SECTION 4 – RESSOURCES AÉRIENNES

A. Avions-citernes

- Demandés¹ 14
- Disponibles : 12
- Requis : 7

Répartition des appareils disponibles et requis selon les bases et codes d’alerte en vigueur

Bases	Avions-citernes disponibles ²	Codes d’alerte ³	Avions-citernes requis
Baie-Comeau	-	-	-
Sept-Îles	1	2 J 13h00	2
Manic 5	-	-	-
Bonaventure	-	-	-
Roberval	3	3 J 13h00	3
Chibougamau	2	2 J 13h00	2
Bonnard	-	-	-
Maniwaki	1	B	-
Val-d’Or	3	B	-
Matagami	2	B	-
Québec	-	-	-
Réserve provinciale	-	-	-

¹ Évolution du nombre d’avions-citernes demandé au Service aérien gouvernemental pour chaque saison : 6 du 15 au 30 avril, 12 du 1^{er} au 14 mai, 14 du 15 mai au 31 août, 11 du 1^{er} au 15 septembre, 6 du 16 septembre au 15 octobre et 3 du 16 au 31 octobre.

² Un nombre entre parenthèses indique le nombre d’équipages à la base lorsqu’il est différent du nombre d’appareils.

³ B (blanc) V (vert) J (jaune) R (rouge)

B. Hélicoptères

Hélicoptères	Légers	Intermédiaires	Moyens
Sous contrat	4	5	2
Autres	8	29	0

SECTION 5 – ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

A. Besoins anticipés de ressources

- Aucun

B. Ressources empruntées

Provenance	Ressources	Destination	Arrivée prévue
Maine	21 pompiers forestiers	Maniwaki	23 mai
Parcs Canada	1 équipe d'allumage hélicoptéré		24 mai
New Hampshire	16 pompiers forestiers		24 mai
Colombie-Britannique	100 pompiers forestiers 5 responsables de secteur 3 représentants d'agence		24 mai
Colombie-Britannique	40 pompiers forestiers 2 responsables de secteur 1 représentant d'agence	Val-d'Or	25 mai
Alberta	37 pompiers forestiers 2 responsables de secteur 2 représentants d'agence		25 mai
Colombie-Britannique	137 pompiers forestiers 7 responsables de secteur 1 superviseur de division 2 représentants d'agence 1 gestionnaire aux opérations	Maniwaki	26 mai
Nouveau-Brunswick	1 spécialiste en comportement 1 gestionnaire à la planification	Maniwaki	25 mai
Alberta	1 gestionnaire à la logistique	Maniwaki	27 mai
Parcs Canada	1 spécialiste en comportement de feu	Maniwaki	27 mai

C. Ressources disponibles pour l'extérieur du Québec

Toutes les demandes de ressources seront évaluées en tenant compte de la situation actuelle du Québec.

- Avions-citernes : aucun

D. Ressources prêtées à l'extérieur du Québec

Aucune

E. Démobilisation des ressources de l'extérieur

Provenance	Ressources	Destination	Départ prévu
Roberval	1 groupe de CL-215 T	Saskatchewan	28 mai
Maniwaki	1 groupe de CL-215 T	Alberta	28 mai

SECTION 6 – OFFICIER EN DEVOIR

Nom : Daniel Normand, ing. f.,
Directeur du CPL

Tél. : (418) 871-3341
Courriel : cpl@sopfeu.qc.ca
Site Internet : www.sopfeu.qc.ca